

COMPRENDRE MA FACTURE D'EAU

Recto de la facture

Pour nous contacter ou sur simple visite.



PDC \ Réf. Abonné 20280010-130000 \ 400000
CLIENT TITULAIRE DU CONTRAT \ ADRESSE DESERVIE
 EAU Pierre
 1 Rue de la Fontaine
 43000 LA SOURCE

Références client

CONTACT

Direction de l'Eau et de l'Assainissement
 25, route de Beauregard
 43770 CHADRAC
 Bureaux ouverts du :
 lundi au jeudi : 8h - 12h et 12h45 - 16h30
 vendredi : 8h - 12h

04 71 08 62 72

Email : contact.dea@lepuyenvelay.fr

Assistance, en cas d'urgence :
 08 76 23 37 12
 08 76 23 37 13

GESTION DES PAIEMENTS

TRESORERIE LE PUY VILLE
 B.P. 341
 43012 LE PUY EN VELAY CEDEX

04.71.07.64.46

1043029@dgfip.finances.gouv.fr

PAIEMENT EN LIGNE

Connectez-vous 7j/7 et 24h/24 sur www.tipi.budget.gouv.fr, en saisissant les informations TIPI:
 - Identifiant collectivité : 018787
 - Référence : 2020-EA-00-25000000000000

MESSAGE(S)



TRESORERIE LE PUY VILLE
 B.P. 341
 43012 LE PUY EN VELAY CEDEX

M EAU PIERRE
 1 RUE DE LA FONTAINE
 43000 LA SOURCE

Adresse d'envoi de la facture

VOTRE FACTURE DE RELEVÉ DU 06/02/20

Réf. facture : 2020 29 2500000000000 H

Abonnement du 14/06/2018 au 31/12/2019

Consommation du 14/06/2018 au 19/06/2019

- Distribution de l'eau
- Collecte et Traitement des eaux usées
- Organismes Publics

Total facture TTC

A déduire

Détails au verso

133 m³

160,62 €

179,85 €

54,22 €

394,69 €

-194,15 €

Ventilation des montants de la facture.

Montant facture intermédiaire précédente

Montant TTC A PAYER AVANT LE 06/03/20 200,54 €

Informations TIPI

Extrait de titre exécutoire en application de l'article L.252A du livre des procédures fiscales pris, émis et rendu exécutoire par le Président Michel JOUBERT conformément aux dispositions des articles R.2342-4 du code général des collectivités territoriales.

Les moyens de paiement mis à votre disposition pour votre règlement sont :

- Paiement en ligne : se connecter sur www.tipi.budget.gouv.fr, en saisissant l'identifiant de la collectivité et la référence de la facture.
- TIP SEPA : dotez, signez votre TIP SEPA et renvoyez celui-ci au moyen de l'enveloppe fournie. Joignez un IBAN si vos coordonnées bancaires ne figurent pas sur le TIP SEPA ou si elles ont changé.
- Par chèque : libellez-le à l'ordre du Trésor Public; et joignez-y le TIP SEPA non signé.
- En espèces (dans la limite de 300 euros) ou en carte bancaire : muni du présent avis, auprès d'un bureau de poste ou partenaire agréé (liste consultable sur le site www.impots.gouv.fr/portail/paiement-de-proximite).
- Virement sur le compte du centre des Finances Publiques : demandez le RIB à la Trésorerie le Puy Ville (voir coordonnées dans rubrique gestion des paiements).

Talon détachable à joindre à votre règlement

Marché de paiement SEPA postal : en signant ce formulaire de mandat, vous consentez à effectuer à compter de la conclusion à votre banque pour débit votre compte, et vous engagez à débiter votre compte conformément aux instructions du créancier. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions établies dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour ce règlement mandat. Une fois concernés le présent mandat est expédié dans un document que vous pouvez déposer auprès de votre banque.

DATE et LIEU SIGNATURE



Joindre un relevé d'identité bancaire

EAU Pierre
 1 RUE DE LA FONTAINE
 43000 LA SOURCE

TIP SEPA

Référence Unique de Mandat : TIPSEPA0430232610000250000000000000
 ICS : FR78222465370
 Référence : 2020 29 25000000000000
 Créancier : Direction de l'Eau et l'Assainissement de la CAPEV

Montant : 200,54 €

CENTRE D ENCAISSEMENT
 DU TRESOR PUBLIC
 59885 LILLE CEDEX 9

261110500201 EAU PIERRE

941133000175 830800250000000000000430234955706 20054

Moyen de paiement : Datamatrix

Paiement par TIP SEPA

COMPRENDRE MA FACTURE D'EAU

Verso de la facture

Eau : le nombre de m³ consommés est réparti en fonction du prorata temporis appliqué (période facturée : nombre de jours calculés sur une année N et N-1. le prix unitaire varie en fonction des années. le prix varie

Indications sur le comptage

Abonnement : prime fixe annuelle

Préservation des ressources en eau : calcul idem rubrique eau

COMPTEUR	ANCIEN INDEX	NOUVEL INDEX	CONSUMMATION	COMMENTAIRE
COBAAD0000000	0(portable le 13/06/2018)	133(radio le 19/06/2019)	133 M3	
				Total conso : 133 M3

FACTURE DÉTAILLÉE						
	Période facturée	Quantité ou volume en m3	Prix unitaire € HT	Montant € HT	Taux TVA	Montant € TTC
Distribution de l'eau						
Eau	14/06/2018-31/12/2018	72 m3	0,80 €	57,60 €	5,50 %	60,77 €
Eau	01/01/2019-19/06/2019	61 m3	0,80 €	48,80 €	5,50 %	51,48 €
ABONNEMENT	01/01/2019-31/12/2019	365 J	40,00 €	40,00 €	5,50 %	42,20 €
PRESERVATION DES RESSOURCES EN EAU	14/06/2018-31/12/2018	72 m3	0,0440 €	3,17 €	5,50 %	3,34 €
PRESERVATION DES RESSOURCES EN EAU	01/01/2019-19/06/2019	61 m3	0,0440 €	2,68 €	5,50 %	2,83 €
Collecte et Traitement des eaux usées				153,49 €		179,85 €
COLLECTE DES EAUX USEES	14/06/2018-31/12/2018	72 m3	0,5862 €	49,41 €	10,00 %	54,35 €
COLLECTE DES EAUX USEES	01/01/2019-19/06/2019	61 m3	0,5862 €	41,86 €	10,00 %	46,05 €
ABONNEMENT STATION EPURATION	14/06/2018-31/12/2018	201 J	12,98 €	7,15 €	10,00 %	7,87 €
ABONNEMENT STATION EPURATION	01/01/2019-19/06/2019	170 J	13,57 €	6,32 €	10,00 %	6,95 €
TRAITEMENT DES EAUX USEES	14/06/2018-31/12/2018	72 m3	0,4328 €	31,16 €	10,00 %	34,28 €
TRAITEMENT DES EAUX USEES	01/01/2019-19/06/2019	61 m3	0,4523 €	27,59 €	10,00 %	30,35 €
Organismes Publics				50,54 €		54,22 €
LUTTE CONTRE LA POLLUTION	14/06/2018-31/12/2018	72 m3	0,230 €	16,56 €	5,50 %	17,47 €
LUTTE CONTRE LA POLLUTION	01/01/2019-19/06/2019	61 m3	0,230 €	14,03 €	5,50 %	14,80 €
MODERNISATION RESEAUX DE COLLECTE	14/06/2018-31/12/2018	72 m3	0,15 €	10,80 €	10,00 %	11,88 €
MODERNISATION RESEAUX DE COLLECTE	01/01/2019-19/06/2019	61 m3	0,15 €	9,15 €	10,00 %	10,07 €

Montant facturé 366,28 € 394,69 €

Acomptes versés -194,15 €

€ Prix du m3 TTC hors abonnement au 05/02/2020 : 2,64 € (coût 0,00264 € par litre)

Montant TTC A PAYER AVANT LE 09/09/20 200,54 €

VOIE DE RECOURS: Vous pouvez, dans un premier temps, saisir le Médiateur de l'Eau, à l'adresse suivante: BP 40 483 - 75359 Paris Cedex 09 ou directement en ligne sur le site www.mediation-eau.fr. Dans le délai de deux mois suivant la notification du présent titre (Article L1617-5 du code général des collectivités territoriales), vous pouvez contester la somme mentionnée en saisissant directement :
 - le Tribunal de proximité pour les litiges portant sur une somme inférieure à 4000 €
 - le Tribunal d'instance pour les litiges portant sur une somme comprise entre 4000 et 10000 €
 - le Tribunal de Grande Instance pour les litiges sur une somme supérieure à 10 000 €
INFORMATIONS
 - SIRET : 20007341900067

Détail de la TVA		HT	TVA	TTC
TVA 5,5%		99,08	5,11	
TVA 10,0%		98,04	9,51	
Total		188,12	14,42	200,54

Modernisation réseaux de collecte : le tarif de cette redevance s'applique sur la consommation facturée sur l'année en cours.

Lutte contre la pollution : le tarif de cette redevance s'applique sur la consommation facturée sur l'année en cours (arrêté du 23 décembre 1996.)

Collecte et traitement des eaux usées : calcul idem rubrique eau.

Abonnement station épuration : il est calculé au prorata temporis (période facturée : nombre de jours calculés sur une année N et N-1. le prix unitaire varie en fonction des années.